

N/REF : 30/07/2024 15H41 C:008576 I:12774

NOEL PHILIPPE

V/Appel du Mardi 30/07/2024 a 15H41

**2 LA HOUSSAYE
22250 TREMEUR**

IMMEUBLE : 2 HOUSSAYE
2 LA HOUSSAYE
22250 TREMEUR

Rennes, le

10 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 HOUSSAYE - M. NOEL 06 24 93 17 48

MOTIF : DÉBOUCHAGE CANALISATIONS
LÉGER REFOULEMENT ET REMONTÉE MAUVAISES ODEURS

Donneur d'ordre : M. P NOEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

INTERVENTION DU 30/07
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉBOUCHAGE CANALISATIONS
CONSTAT: IMPOSSIBLE DE DÉBOUCHER CÔTÉ FOSSE DIA 40
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : RÉGLEMENT PAR CHEQUE - 125€ - CMB - N°7327563

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	Ffait	Déb.H.Pression <=0h50 sans déplac.	1	113,64
				113,64
		TOTAL H.T.		113,64
		T.V.A. a 10,00%		11,36
		TOTAL T.T.C.En EURO		125,00

Valeur en votre règlement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.